



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Lycée Paul Cézanne
19, Avenue Jean et Marcel Fontenaille
13090 Aix en Provence
04.42.17.14.00
ce.0130002g@ac-aix-marseille.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE À L'ENTRÉE EN SECTION ESABAC

NOM :
PRÉNOM :
DATE DE NAISSANCE :
ADRESSE :
.....
TÉLÉPHONE :
MAIL :

DOSSIER A RETOURNER AU LYCEE CÉZANNE AVANT LE MERCREDI 15 MAI 2024

Dossier à déposer au secrétariat des élèves ou à envoyer par mail à Mme Nathalie Pignon, à l'adresse suivante : nathalie.pignon@ac-aix-marseille.fr en spécifiant l'objet suivant : Candidature Esabac + Nom et prénom de l'élève.

JOINDRE AU DOSSIER LES PHOTOCOPIES OU LES SCANS DES BULLETINS TRIMESTRIELS DE CETTE ANNEE SCOLAIRE ET DE L'ANNEE SCOLAIRE PRECEDENTE AINSI QU'UNE LETTRE DE MOTIVATION

Les entretiens de sélection auront lieu en présentiel la semaine du 20 au 24 mai 2024 (l'avis du jury de sélection sera communiqué par mail le 24 mai 2024).

Attention : N'oubliez pas, en parallèle, de saisir le vœu « Esabac-Lycée Cézanne » en numéro 1 dans les Téléservices Affectation avant le 27 mai 2024.

Quel enseignement linguistique avez-vous suivi en classe de 3^{ème} ?

LV1 LV2

Bilangue ou autre (précisez) :

AVIS DU PROFESSEUR PRINCIPAL sur la poursuite des études en section Esabac

.....
.....
.....
.....

AVIS DU PROFESSEUR D'ITALIEN sur la poursuite des études en section Esabac

.....
.....
.....
.....

Signatures des professeurs

cachet de l'établissement

LETTRE DE MOTIVATION (à rédiger en français ou en italien, manuscrite ou numérique).

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



Le dispositif franco-italien ESABAC

Un nouveau parcours d'ouverture
pour les élèves italianistes

au Lycée Paul Cézanne d'Aix-en-Provence

□ Qu'est-ce que l'ESABAC ?

L'**ESABAC (ES**ame di stato-**BAC**calauréat) est un dispositif entré en vigueur en septembre 2010 qui prévoit la double délivrance de diplômes français et italien en fin d'études secondaires, à l'issue d'un cursus dans les sections Esabac et les sections internationales "italien" en France ainsi que dans les lycées français et les sections bilingues en Italie.

L'**élève obtient simultanément le Baccalauréat français et son équivalent italien, l'Esame di stato**. En France, l'élève doit avoir obtenu son baccalauréat pour pouvoir valider conjointement son équivalent italien, "l'esame di stato".

□ Objectifs

Les objectifs de ce dispositif sont de valoriser **une formation bilingue et culturelle, de permettre l'accès à l'enseignement supérieur dans chacun des deux pays partenaires et de favoriser la mobilité internationale**. Ce dispositif permet une ouverture multiculturelle et donne une dimension européenne aux apprentissages, et ce au travers d'échanges avec le pays partenaire et de cursus bilingues conjoints.

□ A qui s'adresse l'Esabac ?

Tout élève de 3^{ème} ayant été scolarisé dans une section européenne ou bilingue "italien" -ou non, **volontaire, intéressé, motivé et possédant un bon niveau d'italien**, peut être candidat pour s'inscrire dans ce dispositif.

□ Parcours de formation et horaires

Ce parcours de formation croisée prévoit un domaine **"langue et littérature"** (italien en France et français en Italie) et un domaine « **histoire- géographie** » (en langue italienne pour les élèves français) développés conjointement, à dimension bi-nationale.

Mme LINEMBURG prend en charge les cours d'histoire-géographie. En Seconde, ces heures sont conçues comme une initiation à l'HG en italien, avec des exigences et un contenu progressifs, afin de favoriser l'adaptation des élèves.

Les heures de langue et littérature sont assurées par Mme RENAUD. Elles permettent de consolider et de renforcer la maîtrise de la langue italienne (écrit et oral) à travers la découverte et l'analyse de textes littéraires italiens, d'œuvres d'art et à partir de supports variés.

En classe de Seconde :

- 4 heures de langue et littérature italiennes
- 3 heures d'histoire-géographie en langue italienne

En classe de Première et Terminale :

- 4 heures de langue et littérature italiennes
- 4 heures d'histoire-géographie en langue italienne

Un élève inscrit en Esabac peut choisir n'importe quel enseignement de spécialité parmi les spécialités offertes au Lycée Paul Cézanne. En d'autres termes, les élèves peuvent avoir un profil, scientifique ou littéraire et s'inscrire en Esabac.

□ [Contacts avec des établissements scolaires italiens, échanges](#)

Une section binationale repose sur des échanges et contacts réguliers avec l'Italie. Les élèves suivant la filière Esabac effectuent au moins un échange collectif (en classe de Seconde) avec le Liceo PV Marone de Meta di Sorrento, près de Naples, qui possède un ESABAC général, apparié au Lycée Cézanne.

De plus, nous avons obtenu une accréditation Erasmus+ pour une mobilité individuelle et nous participons au programme d'échange TransAlp porté par la DRAREIC PACA.

Les élèves volontaires, après un entretien et une sélection pourront partir pendant 4 semaines étudier dans un de nos lycées en Italie (en Première et/ou en Terminale).

□ [Modalités d'inscription en seconde Esabac](#)

Les élèves de 3^e candidats à la section Esabac en seconde au lycée Paul Cézanne doivent remplir ce dossier qui sera transmis au lycée pour le :

Mercredi 15 mai 2024 dernier délai.

Nous rencontrerons individuellement les candidats la semaine du 20 au 24 mai 2024 au lycée Paul Cézanne. Cette rencontre d'une dizaine de minutes permettra d'évaluer la motivation du candidat. Le jury de sélection des dossiers sera composé de l'Enseignante d'italien référente et de l'Enseignante d'Histoire-Géographie.

Pour toute information complémentaire sur le cursus, contactez-nous :

emilie.renaud@ac-aix-marseille.fr

fanny.eouzan@ac-aix-marseille.fr

Marianne-Tina.Linemburg@ac-aix-marseille.fr

L'équipe Esabac du lycée Paul Cézanne